
**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV
AGIPI OBLIGATIONS MONDE (FR0012749893)
OPCVM DE DROIT FRANÇAIS**

Paris – La Défense, le 9 septembre 2022.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) **AGIPI OBLIGATIONS MONDE**, OPCVM nourricier du compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois AXA World Funds : AXA WF – ACT Green Bonds.

Nous tenons à vous informer de la mise à jour de la stratégie d'investissement de votre OPCVM, conformément à la stratégie de son compartiment maître, afin :

- de mettre à jour le nom de l'indicateur de référence désormais libellé comme suit : « BofA Green Bonds Hedged »,
- d'indiquer que : « Le Compartiment peut également investir dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation, à concurrence du total de son actif. » et d'ajouter le risque d'extension et le risque de réinvestissement y afférents,
- d'ajouter, pour des raisons de transparence, le risque lié au Bond Connect, et
- de préciser dans les risques en matière de durabilité que : « Étant donné la Stratégie d'investissement et le profil de risque du Compartiment, l'impact probable des Risques en matière de durabilité sur les rendements du Compartiment devrait, selon la Société de Gestion, être faible. »,
- de modifier l'indication liée au Règlement européen 2020/852 et dispositions liées à la Taxonomie Européenne comme suit : « Les investissements environnementalement durables sous-jacents minimaux du Compartiment doit représenter 5 % des actifs du Compartiment. Nonobstant cette partie minimum des investissements environnementalement durables, la proportion minimum d'investissement dans la facilitation et les activités transitionnelles est actuellement fixée à 0 %. », et
- d'aligner la stratégie d'investissement sur celle du maître.

Parallèlement au changement susmentionné, nous avons également corrigé des typographies.

Ces modifications ne constituent pas une mutation et ne requièrent ni un agrément AMF ni une action spécifique de votre part.

Le prospectus de votre OPCVM nourricier et le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICI ») seront mis à jour et publiés **le 14 septembre 2022**.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation juridique (« DICI », prospectus et statuts) sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publiés sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://funds.axa-im.com/> dès le 14 septembre 2022 prochain.

Les documents d'informations relatifs à l'OPCVM maître : AXA WF – ACT Green Bonds, le compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois AXA World Funds, agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier luxembourgeoise, sont disponibles auprès de :

AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.

49, Avenue J.F. Kennedy,

L-1855 Luxembourg

Grand Duchy of Luxembourg

ou sont disponibles sur le site : <https://funds.axa-im.com/>

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

Le Gestionnaire Administratif